



HAL
open science

La métrique française classique. À propos d'un ouvrage récent

Jean-Louis Aroui

► **To cite this version:**

Jean-Louis Aroui. La métrique française classique. À propos d'un ouvrage récent. *Revue des langues romanes*, 2022, *Joi et joie*, 126 (2), pp.461-487. 10.4000/rlr.5401 . halshs-04012428

HAL Id: halshs-04012428

<https://shs.hal.science/halshs-04012428>

Submitted on 2 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

[p. 461] **La métrique française classique.
À propos d'un ouvrage récent**

0 François Dell et Romain Benini viennent d'inaugurer chez Classiques Garnier une nouvelle collection de métrique, avec un ouvrage intitulé *La concordance chez Racine*¹. Il s'agit d'un ouvrage majeur dans sa spécialité, qui sera utile et précieux autant pour le spécialiste de métrique que pour l'exégète, qui y trouvera d'utiles outils et méthodes de travail. Si le principal corpus sur lequel les auteurs mettent leurs thèses à l'épreuve est le théâtre de Racine, la portée du livre s'étend sur toute la métrique française, du fait de ses fondations dans la linguistique et la métrique générales.

Je vais ci-dessous reprendre et discuter certains points essentiels de l'ouvrage, sans en suivre l'ordre d'exposition.

1 Marquages métriques

D'un point de vue strictement métrique, dans un corpus formé de distiques d'alexandrins, il existe la hiérarchie suivante de constituants : six *positions métriques* forment un *hémistiche* ; un hémistiche impair suivi d'un hémistiche pair forment un *vers* ; un vers impair suivi d'un vers pair forment un *distique*. La *tête* de chacun de ces constituants est sa dernière position métrique. Dell et Benini l'appellent sa *borne* (p. 22). On peut considérer que la borne d'un distique est plus saillante que celle d'un vers [p. 462] qui n'est pas en fin de distique, que la borne d'un vers est plus saillante que celle de son premier hémistiche, et que cette dernière est plus saillante que celle des positions métriques restantes (la position métrique étant un constituant qui se réduit à sa borne). Ces degrés de saillance peuvent être représentés par des chiffres : 3 pour la fin de distique, 2 pour celle de vers simple, 1 pour celle d'hémistiche initial, 0 pour les autres positions métriques. Ces chiffres nous seront très utiles dans la suite de la discussion.

2 Correspondance de groupement 1 : la *cohésion*, entre vers et structure prosodique

2.1 La cohésion est un principe de concordance générale entre le bord d'un constituant métrique et celui d'un constituant linguistique. Dell & Benini s'intéressent particulièrement à la fin des constituants considérés et proposent la contrainte suivante (p. 77) :

- (1) ALIGN : La fin d'un hémistiche est alignée avec celle d'un GPh.

1 François Dell et Romain Benini : *La concordance chez Racine. Rapports entre structure grammaticale et forme métrique dans le théâtre de Racine*, Paris, Classiques Garnier (Versification, métrique et formes de la poésie, 1), 2020, 230 pp., 28 €. Je remercie les auteurs pour leurs remarques sur une première version de mon texte. Merci de même à Marc Dominicy et à Patrick Sauzet.

« GPh » désigne le groupe phonologique intermédiaire, tel que conçu dans le cadre de la théorie de la hiérarchie prosodique. Il se situe au-dessus du groupe clitique (GC) et au-dessous du groupe intonatif (GI). Dell & Benini utilisent une version de la théorie où le mot phonologique et le GC sont distingués².

2.2 D'après les auteurs (p. 67), la seule fois où un groupe clitique enjambe un entrevers chez Racine, c'est dans la comédie des *Plaideurs* :

- (2) Je veux dire la brigade et l'éloquence. Car
D'un côté le crédit du défunt m'épouvante, (*Les Plaideurs*)

Mais l'exemple n'est pas concluant : « Car » est séparé de la proposition qu'il introduit par le syntagme prépositionnel « D'un côté », qui fonctionne comme une incise. Aujourd'hui, on mettrait une virgule après « Car » et une autre après « D'un côté ». « Car » n'est donc pas (ou pas nécessairement) un clitique ici et nous pouvons concevoir trois GI : « Car », « D'un côté » et [p.463] « le crédit du défunt m'épouvante » ; et l'on peut considérer que le premier vers n'est pas incohésif.

2.3 Selon Dell & Benini, une préposition polysyllabique forme un GPh à elle-seule (conformément à leur définition du GPh du français, voir p. 77 et voir la note 16 p. 79). La contrainte ALIGN devrait donc permettre un vers comme celui qui ouvre le couple suivant (et qu'ils ont inventé) :

- (3) N'en doutez point, Seigneur. | On vous aime malgré
Les infidélités | dont on vous croit coupable.

Mais les auteurs reconnaissent (p. 67) que chez Racine des prépositions comme *malgré* ne se présentent pas en fin de vers (alors qu'on les trouve en fin de premier hémistiche)³. Peut-être est-ce parce que Racine cherche à avoir une fin de GI en fin de vers ? Les cas où un vers se termine par un GI sont de loin les plus nombreux. À partir de là, on peut penser que l'absence de formes telles que (3) dans le corpus peut être due au hasard (la forme est possible mais n'est pas attestée) ou bien qu'elle s'explique par une autre contrainte, plus forte que ALIGN, et qui reste à identifier. En effet, une approche en termes de contraintes violables et hiérarchisables (à la façon de la théorie de l'optimalité⁴) pourrait résoudre ce problème : la contrainte visant à faire coïncider la fin d'un vers avec la fin d'un GI ne serait qu'une contrainte parmi d'autres, et il faudrait alors identifier quelle autre contrainte la surpasse et permet d'avoir éventuellement des fins de vers qui ne coïncident qu'avec des fins de GPh. Cette approche en termes de contraintes violables est d'ailleurs parfois adoptée par les auteurs : dans leur chapitre sur

2 Les notions de mot phonologique, de groupe clitique et de groupe phonologique intermédiaire sont expliquées aux pages 54-59. Sur la théorie de la hiérarchie prosodique, voir par exemple Nespor & Vogel (2007).

3 « J'y suis encor malgré | tes infidélités » (*Andromaque*, cité p. 62).

4 De nombreux travaux de métrique générale utilisent la théorie de l'optimalité. Voir par exemple Blumenfeld (2015). Pour une introduction francophone à la version classique de la théorie de l'optimalité, voir Boltanski (1999), chapitre 2.

l'accent, ils distinguent une contrainte violable d'une autre contrainte inviolable (p. 109) ; ils distinguent aussi des contraintes violables concernant la congruence (voir ci-dessous §§. 3.5 et 3.6).

2.4 La conclusion de l'ouvrage consacre quelques pages très intéressantes à l'étude de la cohésion. Il y est montré que, quelle que soit l'époque ou quel que soit l'auteur étudiés, la cohésion peut toujours être ramenée à la hiérarchie prosodique. [p. 464] Racine comme Baudelaire ont intégré cette hiérarchie dans leur grammaire du français. Ceci explique que, dans la grande majorité des cas, leurs fins d'hémistiches ont des propriétés semblables et correspondent à des fins de GI. Ce qui va les différencier, c'est le niveau minimal de la hiérarchie qu'ils vont se permettre ou non de dépasser :

Le fait que Racine s'interdise absolument de faire chevaucher la césure par un GC et le fait que Baudelaire ne se le permette que rarement sont des manifestations d'une même régularité sous-jacente. L'échelle de cohésion à laquelle la grammaire métrique fait référence est la même pour Racine et pour Baudelaire, mais les deux poètes ne situent pas au même point de cette échelle le seuil entre les entorses à la cohésion qui sont acceptables et celles qui ne le sont pas [p. 141].

3 Correspondance de groupement 2 : la congruence, entre syntaxe et groupes métriques

3.1 Un vers est congruent si le constituant grammatical qui continue après une « borne » métrique (voir ci-dessus §. 1) se termine là où est placée « une borne métrique d'un rang au moins égal » (p. 15). Les exemples suivants (donnés p. 66 et p. 15) témoignent de cas de vers congruents :

(4) S'est fait *une vertu* | *conforme à son malheur*, (Britannicus)

(5) Il saura que ma main devait *lui présenter*
Un poison que votre ordre avait fait apprêter. (Britannicus)

Les exemples suivants (cités pp. 25, 44 et 62) sont par contre discongruents :

(6) D'un côté *le crédit* | *du défunt m'épouvante*, (Les Plaideurs)

(7) La douleur est injuste, | *et toutes les raisons*
Qui ne la flattent point | aigrissent ses soupçons. (Britannicus)

(8) Comme votre fils ? — Oui. | Vous vous taisez ? — *Quel père*
Je quitterais ! Et pour... | — Hé bien ? — Pour quelle mère ? (Athalie)

Un vers peut être incohésif mais congruent. L'exemple suivant (cité p. 53) est congruent, mais présente un problème de cohésion au premier hémistiché :

(9) Du jambon tiède *dans* | *un plat colorié*, (Rimbaud)

[p. 465] **3.2** Pour comprendre les résultats auxquels parviennent Dell & Benini, il nous faut ici introduire leur notion de *charnière minimale*. La charnière minimale d'une borne métrique « est le plus petit des constituants grammaticaux qui chevauchent » cette borne (p. 24). Dans les exemples (4) et (6) ci-dessus, ce sont les charnières minimales chevauchant la borne d'un hémistiche initial qui sont données en italiques ; dans les exemples (5), (7) et (8) les charnières minimales en italiques sont celles qui chevauchent la borne d'un vers.

3.3 Les auteurs proposent une méthode, simple et reproductible, pour décrire les discongruences. Chaque discongruence est désignée par une paire de chiffres, placés entre crochets. La notation permet les paires [1,0], [2,1], [2,0], [3,2], [3,1], [3,0]. Le premier chiffre indique la saillance de la borne discongruente, le second indique celle de la position métrique associée à la dernière syllabe de la charnière minimale. Ainsi, une discongruence notée [1,0] concerne nécessairement une discongruence à la « césure » (ce qu'indique le chiffre 1, voir ci-dessus §. 1) et le syntagme discongruent se termine nécessairement sur une position métrique de niveau 0 (sinon il n'y aurait pas de discongruence). L'exemple (6) ci-dessus correspond à une discongruence de ce type. Les discongruences marquées [2,1] et [2,0] concernent l'entrevers ; dans le premier cas, le syntagme charnière se termine sur la dernière position de l'hémistiche suivant (exemple (7) ci-contre)⁵, dans le second, il se termine avant cette position (exemple (8))⁶. Les paires [3,0], [3,1], [3,2], on l'aura compris, concernent les discordances de fin de distique selon que le syntagme charnière se termine sur une position simple, sur une position de fin d'hémistiche initial, ou sur une position de fin de vers initial. Il est intéressant de noter que les auteurs n'ont relevé que cinq discongruences de type [3,2] dans le théâtre de Racine, ce qui plaide en faveur du distique comme un niveau métrique pertinent (p. 39). Si les bords du vers correspondent habituellement à des bords de GI (voir ci-dessus, §. 2.3) alors il est intéressant de constater que, dans le théâtre racinien, les [p. 466] bords du distique correspondent souvent aux bords d'un énoncé complet, beaucoup plus souvent que ne le ferait le hasard s'il n'y avait pas de contrainte au-delà du niveau du vers (voir p. 42).

Les discordances du type [2,0] ou [3,0] où la fin du vers ne correspond pas à la fin d'un GI, sont très rares chez Racine. En dehors des cas dus à une phrase interrompue, on n'en trouve que deux exemples, dont celui donné en (8). Dell & Benini pensent que ces discongruences « sont frappantes pour le lecteur » et « ont toutes deux été agencées pour attirer l'attention » (p. 144). Elles représentent des cas limites de ce que Racine se permettait.

3.4 Il semble clair qu'un chevauchement syntaxique congruent et un autre discongruent produisent des effets tout à fait différents sur le plan de la perception. On pourrait sans

5 Les huit cas de discongruences du type [2,1] apparaissant dans le théâtre de Racine sont listés page 210.

6 Les discongruences du type [2,0] du corpus sont listées aux pages 208-209. Elles sont au nombre de 17.

doute monter une expérimentation montrant la solidité de cette intuition⁷. (8) semble perçu comme beaucoup plus discordant que (5). Des formes telles que (8) sont d'ailleurs absentes ou rares dans beaucoup de traditions versifiées, particulièrement celles appartenant aux traditions « orales », non lettrées (voir Rubin 1995, pp. 205-208). On y sent un travail savant, une discordance recherchée entre la forme métrique et la structure linguistique.

3.5 Sur la base de la notion de borne métrique et de celle de discongruence, les auteurs posent la contrainte suivante (p. 25) :

(10) CONGRUENCE : Une borne métrique ne doit pas être discongruente.

Les violations à (10) sont plus ou moins fortes, selon le degré de saillance de la borne métrique franchie. Les auteurs font l'hypothèse qu'une discongruence forte chez un versificateur permet de supposer que celui-ci se permet aussi les discongruences moins fortes. En (8) la borne métrique franchie est sur le bord droit d'un vers, alors qu'en (6) elle n'est qu'en fin d'hémistiche initial ; et dans les deux cas le syntagme s'achève sur une position métrique de saillance 0. Ainsi, un auteur qui se permet la discongruence donnée en (8) devrait pouvoir se permettre une discongruence telle que celle en (6). Or cette hypothèse n'est pas vraiment confirmée par les faits : bien que les deux discongruences soient présentes dans les vers dramatiques de Racine, (6) n'est pas [p. 467] attestée dans ses tragédies, contrairement à (8). Or la tragédie est réputée plus contrainte que la comédie (voir pp. 43-44).

3.6 Dans leur conclusion (p. 143), les auteurs dégagent la contrainte suivante, qui peut être violée sous des conditions qui seront explicitées plus bas (§. 4.2) :

(11) CONGR : La charnière minimale d'une borne discongruente ne doit pas être un SN, un SA, un Sadv ou un SP.

Cette contrainte concerne strictement l'interface de la forme métrique avec la structure syntaxique. Techniquement, elle n'est pas très satisfaisante, rien ne permettant de comprendre pourquoi elle juxtapose quatre types de syntagmes et uniquement ceux-là. Il s'agit davantage d'une « généralisation » que d'une contrainte proprement dite (voir ci-dessous §. 4.2.).

3.7 On peut s'interroger sur la définition qui est donnée à la p. 23 de la saillance d'un niveau grammatical : « La saillance d'un constituant grammatical est la saillance de sa borne métrique finale ». Le tableau qui est donné au haut de la p. 23 ne fait apparaître en fait que les saillances de différents constituants métriques et il semble que l'on puisse se passer de supposer une *saillance* à l'intérieur du constituant linguistique. De ce fait, la définition de la discongruence donnée à la p. 25 devrait je crois être modifiée comme suit : « Soit B une borne métrique et C sa charnière minimale. On dit que B est

7 Une nouvelle génération de métriciens fait glisser l'étude du vers de la linguistique « de bureau » vers des approches expérimentales. Voir par exemple les expérimentations montées par DeCastro Arrazola (2018).

discongruente, ou encore, de façon équivalente, que le constituant C est discongruent, quand la saillance de B est supérieure à celle de la position associée à la fin de C »⁸.

3.8 Les auteurs remarquent que les discongruences sont moins fortes chez Racine que chez Hugo, et moins fortes chez Hugo que chez Rimbaud. On a le sentiment d'une évolution vers quelque chose de plus en plus discongruent, de plus permissif. Par ailleurs, on sait que l'on observe une évolution inverse entre les vers français de la Renaissance et la première moitié du XVII^e siècle (Dell & Benini le remarquent, p. 139).

[p. 468] Il me semble que ces types d'évolution sont caractéristiques des formes conscientes, épistémiques. Les grammaires naturelles, à l'inverse, sont des systèmes de computation inconscients, qui changent, mais qui n'évoluent pas vers davantage de complexité ou de simplicité. Une évolution vers des discongruences plus fortes témoigne de quelque chose de savant (et donc d'artificiel). Je doute qu'une telle évolution soit observable dans un genre folklorique (voir ci-dessus §. 3.4).

La multiplication des discongruences peut aussi gêner considérablement la perception de la forme métrique. C'est sans doute pourquoi Hugo proclamait : « J'ai disloqué ce grand niais d'alexandrin » (*Les Contemplations*, I, 25). Quand, à la façon de Cornulier (1982) ou de Gouvard (1999), on considère isolément les discordances à la « césure » que Hugo se permettait, il peut sembler encore très sage, comparé à ce que feront des auteurs comme Rimbaud ou Verlaine. Mais Dell & Benini montrent clairement que Hugo se distingue de Racine par la multiplication de ses discongruences. Plus exactement, ils proposent, pour les alexandrins de Racine, la généralisation suivante (p. 46) :

- (12) D2DIST : Deux bornes métriques dont les charnières minimales sont contenues tout entières dans un même distique ne peuvent pas être discongruentes toutes les deux.

Puis ils montrent (p. 46) que Hugo enfreint deux fois cette généralisation sur quatre vers consécutifs de *Marion Delorme*. Racine, dans l'ensemble de *Britannicus*, ne l'enfreint que deux fois ; à chaque fois, l'emploi d'une apostrophe ou d'une incise est en jeu (voir les pp. 46-47).

3.9 Le chapitre 5 (pp. 119-131) vise à montrer que la congruence est bien un problème de concordance entre *groupes* (métriques et linguistiques) et non un problème de concordance positionnelle (saillance de syllabes/positions métriques non-contiguës).

3.10 Au même chapitre (pp. 127-131), les auteurs donnent des arguments tout à fait convaincants pour montrer que la question de la congruence ne s'arrête pas avec la phrase (l'énoncé), mais concerne aussi le discours suivi formé par la succession des phrases. Ils montrent même que l'on peut étudier des phénomènes de congruence

⁸ La phrase originale est la suivante (italiques miennes) : « On dit que B est discongruente, ou encore, de façon équivalente, que le constituant C est discongruent, *quand la saillance de B est supérieure à celle de C* ».

transphrastique avec un peu de méthode, [p. 469] à condition de se restreindre au sens apporté par la syntaxe et par la situation énonciative⁹.

3.11 Le parti pris de fonder l'étude de la congruence sur la structure syntaxique plutôt que sur la structure prosodique (voir p. 18) peut sembler regrettable car, aujourd'hui, dans les études de métrique générale, c'est la structure prosodique qui est prise en compte (voir par exemple Piera 2009). Et ce n'est pas sans raison. C'est la structure prosodique qui produit des effets rythmiques ; et si la structure syntaxique semble parfois jouer un rôle dans ces effets, cela ne tient probablement qu'à son interface avec la structure prosodique. Les structures syntaxique et prosodique ayant des formes souvent très différentes (et répondant à des principes de bonne formation qui sont différents)¹⁰ le choix de la structure syntaxique par Dell & Benini produit nécessairement des effets importants sur leurs résultats.

À la page 18, les auteurs donnent l'arbre syntaxique de la phrase « Plût aux dieux que ce fût le dernier de ses crimes ». On observe deux constituants syntaxiques majeurs, « Plût aux Dieux » et « Que ce fût le dernier de ses crimes ». Le second de ces constituants a une arborescence typique des formes syntaxiques : le dernier mot de l'expression forme un constituant avec le mot qui est à sa gauche ; l'expression ainsi obtenue forme un constituant avec le mot qui la précède et ainsi de suite, chaque nouveau constituant étant formé par l'ajout d'un mot à gauche du constituant précédemment considéré : [Que [ce [fût [le [dernier [de [ses [crimes]]]]]]]]]].

[p. 470] Or, la forme prosodique de l'énoncé est toute différente : si l'on suit (en partie) l'analyse de Dell & Benini, on a dans ce vers cinq GC, les deux derniers formant un GPh, auquel s'ajoute « Que ce fût » pour former un GI, « Plût aux Dieux » étant un autre GI. L'arbre prosodique est représenté figure 1. C'est une version modifiée de celui proposé par Dell & Benini (p. 58), qui ne contient pas de constituants correspondant à mes nœuds GI₁ et GPh₂, et où le nœud racine est un GI.

9 Bien que ce soit implicite, on comprend que, en dehors de la structure énonciative, les aspects pragmatiques du sens (sous-entendus, allusions, etc.) n'ont pas à être pris en compte pour ce type d'analyse.

10 En gros : les formes syntaxiques respectent un principe de binarisme généralisé et peuvent être récursives ; les formes prosodiques respectent le principe de l'« étagement strict » (*strict layering*), qui pose qu'un constituant de type *n* ne peut contenir un autre constituant de type *n* (il n'y a pas de récursivité). Notons que Dell & Benini adoptent une version de la théorie de la hiérarchie prosodique qui n'est pas conforme au principe de l'étagement strict. Ceci permet d'expliquer que, dans de nombreux cas, leur discrimination des GI peut différer de la mienne (voir §. 7.3.). Sur ce point, ils se réclament d'ailleurs davantage du travail de Martin (*Intonation du français*, 2009) que de la théorie de la hiérarchie prosodique. Ceci leur permet notamment de distinguer un GI « noyau » d'un GI « postfixe ». Voir pp. 49-50.

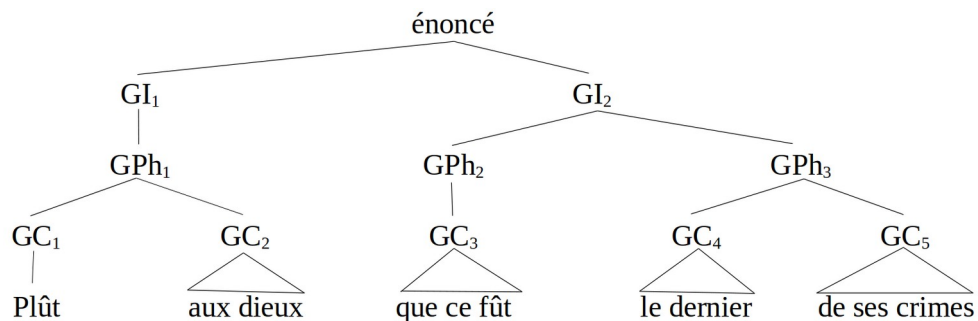


Figure 1. Analyse prosodique du vers « Plût aux dieux que ce fût le dernier de ses crimes ».

GI : groupe intonatif. GPh : groupe phonologique intermédiaire. GC : groupe clittique.

La figure 1 fait apparaître cinq GC adjacents, les troisième et quatrième n'ayant pas d'équivalent dans la structure syntaxique. Le rythme découlant de cette forme prosodique ne peut être dérivé de la structure syntaxique. Syntaxiquement, *fût* n'est que la fin du syntagme « fût » ; mais, prosodiquement, c'est la fin d'un GPh (« que ce fût »). La chose est remarquée par Dell & Benini, p. 123.

On remarque aussi que, dans cette figure 1, la fin du vers coïncide avec la fin de l'énoncé. Certes, le second GI est à cheval sur les deux hémistiches, mais la correspondance entre la structure métrique et la structure prosodique, particulièrement dans les vers de théâtre, semble concerner davantage les bords des constituants que ce qu'il y a entre ces bords¹¹. À partir de travaux comme ceux de Golston et Riad (2000), on peut penser [p. 471] que la fin d'un vers correspond typiquement à la fin d'un GI et la fin d'un premier hémistich à la fin d'un GPh. Le vers analysé à la figure 1 répond tout à fait à ces contraintes.

4 Entre prosodie et syntaxe : CONGRAC

4.1 Sur les 164 cas de discongruences relevés dans *Britannicus*, on en relève 103, soit 62 %, où la fin du constituant métrique considéré coïncide avec la fin d'un GI (voir p. 50). Les 38 % restants sont possibles du fait de leur forme syntaxique. Pour le montrer, Dell & Benini font une généralisation, qu'ils appellent « CONGRAC » (p. 36). Elle touche aux tragédies de Racine :

- (13) CONGRAC : la discongruence est interdite si la borne se trouve à l'intérieur d'un GI et qu'en outre sa charnière minimale est un SN, un SA, un SAdv ou un SP.

¹¹ D'où la possibilité d'avoir plusieurs GI ou même plusieurs énoncés dans un seul hémistich ou vers, comme dans le « C'est Achille. Va, pars. | Dieux ! Ulysse le suit » » (*Iphigénie*), cité par les auteurs p. 89.

Cette généralisation permet de prédire notamment qu'un vers tel que (6) est impossible dans les tragédies de Racine ; ce qui semble confirmé par l'absence de ce type de discongruence dans le sous-corpus en question.

4.2 Ainsi qu'il est expliqué dans la conclusion de l'ouvrage (p. 138), CONGRAC n'est pas une contrainte au sens technique du terme. En effet, CONGRAC mélange des conditions touchant à la forme prosodique et d'autres relevant de la structure syntaxique. Or, les *contraintes* sont constitutives d'une grammaire cohérente, qui ne peut toucher qu'à un seul de ces niveaux. Dell & Benini (pp. 84, 135) tirent d'ailleurs argument des nécessités de prendre à la fois compte des niveaux syntaxique et prosodique pour rejeter l'hypothèse de la « métrique phonologique », selon laquelle seule la forme prosodique (et non la structure syntaxique) est à prendre en compte pour expliquer la forme métrique.

CONGRAC est en fait le résultat de l'interaction entre congruence et cohésion, la congruence étant responsable de la face syntaxique de la généralisation, la cohésion étant responsable de sa face prosodique. [...] La coïncidence avec un bord de GI est en quelque sorte une circonstance atténuante qui rend la discongruence acceptable [p. 139].

Ces observations me semblent remarquables. Elles permettent de voir comment un cadre théorique conséquent permet de surmonter le fouillis d'une généralisation descriptive telle que CONGRAC. On voit comment une conception grammaticale des [p. 472] formes métriques et de leur association au matériel linguistique permet d'éclairer tout un tas de phénomènes et de les réduire à quelques principes généraux et paramètres d'application.

CONGRAC permet ainsi d'expliquer ce qu'on l'appelle la *tension* ou la *complexité* métrique (voir p. 139). En effet, une expression versifiée qui n'est pas conforme à CONGRAC enfreint tout à la fois le principe d'alignement du vers avec un GI (voir ci-dessus, §§. 2.3 et 3.11) et la contrainte (11) qui touche à la structure syntaxique. C'est cette double entorse à l'alignement des vers sur la structure linguistique qui explique CONGRAC (voir p. 143).

4.3 Les contre-exemples à CONGRAC sont de deux sortes :

a. le constituant charnière est une coordination jointe par *et*, *ou* ou *ni*. 40 cas sont listés dans l'annexe IV.1.A (p. 197-199). Il s'agit toujours de discongruences du type [1,0] :

(14) Qui croit voir *son salut* | *ou sa perte* en ma main (Britannicus)

La conjonction apparaît juste après la borne métrique considérée. Dell & Benini ne trouvent pas d'explication à ces contre-exemples. Il semble que, avec ce type de construction, ce sont les deux constituants sœurs qui forment le constituant charnière¹² qui deviennent pertinents (comme si chacun était un constituant charnière). On peut

¹² Voir les explications de cette analyse syntaxique à la p. 167 du livre.

remarquer que, prosodiquement, dans l'exemple (14) ci-dessus, les deux constituants sœurs forment deux GC distincts.

b. Parmi les 15 contre-exemples restants, 9 sont dans la comédie des *Plaideurs* (comme l'exemple (6) ci-dessus), ce qui réduit à 6 ceux concernant les tragédies. Ces six couples de vers ne sont pas expressément cités dans les annexes (pp. 183-193), mais ils y sont discriminés par leur numéro sur fond gris, ce qui permet de les retrouver. Les voici :

- (15) a. Un faux Astyanax | fut offert *au supplice*,
Où le seul Fils d'Hector | devait être conduit. (Andromaque)
- b. La douleur est injuste, | & toutes les raisons
Qui ne la flattent point | aigrissent ses soupçons. (Britannicus)
- c. Et ne préférez point | à la solide gloire
Des honneurs dont César | prétend vous revêtir, (Britannicus)
- d. Il ne me reviendra | que le nouveau tourment
D'apprendre par ses pleurs | à quel point elle l'aime. (Bérénice)
- [p. 473] e. Retournez, retournez | vers ce Sénat auguste
Qui vient vous applaudir | de votre cruauté. (Bérénice)
- f. Mais cet usage enfin, | est-ce une loi sévère
Qu'aux dépens de vos jours | vous deviez observer ? (Bajazet)

On remarque que cinq fois sur six il s'agit de discongruences de type [3,2]. Je ne sais pas si le fait que ces discongruences disparaissent après *Bajazet* a quelque chose de significatif.

4.4 Syntactiquement, Dell & Benini sont gênés par l'emploi fréquent d'apostrophes ou d'incises du genre « Madame », qui ne participent pas de la structure syntaxique de la phrase. Reprenons l'exemple suivant :

- (16) Ma mère a ses desseins, | Madame, et j'ai les miens. (Britannicus)

En termes syntaxiques, l'analyse de « Madame » est problématique. Mais avec une analyse prosodique (que ne font pas Dell & Benini), il n'y aurait pas de problème : une incise forme un GI et, conséquemment, conduit le syntagme prosodique qui la précède et celui qui la suit à former d'autres GI. On a donc ici trois GI : « Ma mère a ses desseins », « Madame » et « et j'ai les miens ». Il n'y a aucune discordance : chaque fin d'hémistiche coïncide avec la fin d'un groupe intonatif, et « Madame » se termine sur une position métrique quelconque, non contrainte (au moins dans les vers de théâtre). Ceci est convergent avec l'analyse que font les auteurs (p. 63, n. 6) du vers de *Britannicus* « Et qui, si je t'en crois, | a de ses derniers jours », où l'incidente « si je t'en crois » conduit à la formation de trois GI : « Et qui », « si je t'en crois », « a de ses derniers jours ». Voir aussi ci-dessus, §. 2.2., l'analyse des vers donnés en (2). On a le même effet avec des formes juxtaposées comme « mon bonheur, mon crime, vos bontés », où l'on observe trois GI. Je noterai aussi que les inversions syntaxiques (comme par exemple la métoposition), dont on connaît la fréquence dans le discours

versifié, peuvent avoir pour fonction de produire une frontière de GI là où il n'y en aurait pas sans l'inversion (mais Dell & Benini ne discutent guère que les conséquences syntaxiques de la métoposition, aux pages 171-177). Dans le vers « J'étais de ce grand corps | l'âme toute puissante » (*Britannicus*) par exemple, je suppose que la métoposition produit trois GI : « J'étais », « de ce grand corps », [p. 474] « l'âme toute puissante » (il ne s'agit donc pas d'un vers qui a « une prononciation acceptable dans laquelle P6 [la position 6] est plus accentuée que P7 » (p. 108) mais d'un vers où P6 est *nécessairement* plus accentuée que P7 ; voir ci-dessous §. 5.2.).

4.5 Aux pages 70-71, les auteurs recensent six constructions permises à la « césure », mais non à l'entrevers. Il s'agit de constructions telles que « malgré ≠ tes infidélités », « s'est ≠ présentée à ma vue », « vais ≠ poursuivre mon ouvrage », « plutôt ≠ que de ramper à terre », « au gré ≠ du peuple et du sénat », « fait ≠ serment de la trahir » (le signe ≠ indique l'emplacement de la « césure » ou de l'entrevers). Ils pensent qu'une analyse prosodique ne peut rendre compte de ces constructions et qu'il faut se rabattre sur leurs aspects syntaxiques et sémantiques. Mais les notions d'*opérateur* « saturé » et « non-saturé » de la p. 72 visent manifestement à expliquer en termes syntactico-sémantiques des formes qui se différencient clairement sur le plan prosodique. Il s'agit par exemple de distinguer « je changeais à leur gré » (l'opérateur *au gré* est saturé) et « ils changeront au gré du peuple » (il n'est pas saturé). Dans le premier cas l'opérateur ferme un groupe intonatif (et même un énoncé) mais pas dans le second.

4.6 Il est possible que, dans certains cas, l'approche strictement prosodique ne suffise pas. Dell & Benini le suggèrent notamment avec les exemples suivants (construits par leurs soins, p. 36) :

- (17) a. La rumeur de la mort | de Néron se répand.
 b. La rumeur que Néron | s'est enfui se répand.

CONGRAC permet de prédire que (17a) est exclu des tragédies de Racine, mais que (17b) est possible. Avec une analyse strictement prosodique, je ne vois pas ce qui permettrait de distinguer les GPh « de la mort de Néron » et « que Néron s'est enfui », qui sont tous deux formés de deux GC séparés par la « césure » du vers.

Les données confirment-elles ces prédictions ? Les formes du type (17a) sont effectivement introuvables dans les tragédies de Racine (voir ci-dessus §. 4.3.). Mais la forme du type (17b), prédite comme possible, ne se rencontre que dans le vers 1326 de *La Thébaïde* : « Et qui se souvenait | de vos ordres, Madame, »¹³.

[p. 475] **4.7** Pages 109-114, les auteurs défendent une approche « grammaticale », selon laquelle les seules prononciations jugées acceptables sont celles permises par la grammaire de la langue. Le problème est que le dialecte dans lequel étaient écrits les vers classiques était assez particulier (le comportement des schwas et des diérèses en témoigne largement) et peut-être que des prononciations qui sont impossibles dans notre propre dialecte étaient admissibles dans celui-là.

Par ailleurs, la forme versifiée au XVII^e siècle imprimait sa marque sur la forme prosodique. On sait que, à l'époque de Racine, la déclamation des alexandrins était très

13 Merci à François Dell et à Romain Benini pour m'avoir signalé ce vers.

réglée, avec une courbe intonative montante associée au premier hémistiche, et une courbe intonative montante ou descendante associée au second. Il semble donc que la prosodie était subordonnée à la métrique, qui lui imposait sa forme. Les hémistiches conduisaient l'exécutant à associer des bords de GI avec leurs bords, même lorsque ces GI n'étaient pas ceux prévus par la langue (sur ces questions, voir Lote 1991, pp. 366, 368 et 387-388). Comme le remarquent Dell & Benini, en cas de discordance entre cette prononciation métrisée et la structure prosodique naturelle, la perception du message linguistique devait être troublée (p. 116). Si l'on prend par exemple les vers rapportés au haut de la page 45, pour lesquels un même GI grammatical est à cheval sur les deux hémistiches du vers d'après Dell & Benini, il me semble, intuitivement, qu'une diction faisant de chaque hémistiche un GI (le premier se terminant par une intonation montante) est parfaitement possible. On peut dire je crois :

(18) [[Elle est dans un palais]_{GI} [tout plein de ses aïeux]_{GI}] (*Britannicus*)

Une diction du même type pour le vers cité p. 107 :

(19) Quand l'empire devait | suivre son hyménée (*Britannicus*, cité p. 107)

est plus difficile pour une oreille moderne, mais n'est pas impossible¹⁴.

[p. 476] Ces problèmes sont peut-être insolubles, vu qu'on ne disposera jamais d'enregistrements des tragédiens de l'époque. Mais les dictions transcrites par Lulli et inspirées de celles de la Champmeslé permettent de penser que la concordance des bords des hémistiches avec des bords de GI était beaucoup plus massive qu'on ne peut le penser en consultant simplement les textes imprimés (Lote 1991 : 368). Par conséquent, la proportion de 62 % des incongruences syntaxiques tempérées par la fin d'un groupe intonatif (relevée p. 50) serait sans doute à revoir à la hausse, sans pouvoir être chiffrée très exactement.

5 Correspondance des proéminences : l'accent et les positions métriques

5.1 Le chapitre 3, « Mètre et rythme naturel de la langue » traite de la question des correspondances des positions métriques (fortes ou faibles) avec les syllabes (accentuées ou inaccentuées). On trouve des analyses complémentaires sur ce sujet dans la conclusion (pp. 145-150).

5.2 Le chapitre 3 commence par une synthèse sur la question de l'accent en français, synthèse bienvenue du fait des doutes qu'un auteur comme Cornulier (2000) a fait peser sur cette notion dans les recherches de métrique française. Le point principal à retenir pour notre propos est que la dernière syllabe accentuée d'un GI a un accent plus fort que

14 Marc Dominicy me fait remarquer que l'on entend couramment des formes telles que : [[Quand un pays doit]_{GI} [résoudre' en mêm' temps]_{GI} [de nombreux [p. 476] problèm's]_{GI}], où je note comme « GI » des groupes caractérisés par une courbe intonative montante ou descendante, suivie d'une

la dernière syllabe accentuée d'un GC (voir pp. 92-93)¹⁵. En parallèle, plus un constituant métrique est de haut niveau, plus sa position finale est forte (voir ci-dessus §. 1) : la dernière position métrique d'un distique est plus forte que celle d'un vers qui est plus forte que celle d'un hémistiche, qui est plus forte que les positions métriques restantes (p. 92).

Les auteurs introduisent la notion de « charnière minimale d'une syllabe ». Cette « charnière » est « le plus petit des constituants qui contiennent la syllabe en question ainsi que celle qui la suit immédiatement » (p. 95). Dans l'expression « une carafe pleine », la charnière minimale de la syllabe *-raf* est le GC *une* [p. 477] *carafe pleine*, le plus petit constituant prosodique qui inclut tout à la fois la syllabe *-raf* et la syllabe *pleine*. Par contre, dans l'expression « une carafe pleine d'eau », il y a trois GC, *une carafe, pleine* et *d'eau*, les deux derniers faisant partie d'un même GPh et l'ensemble formant un GI. On a la structure [[une carafe]_{GC} [[pleine]_{GC} [d'eau]_{GC}]_{Gph}]_{GI}. La charnière de la syllabe *-raf* est alors le GI dans son ensemble, le seul qui contienne tout à la fois la syllabe *raf* et la syllabe *pleine*. Ceci n'est qu'une conséquence d'un double fait : 1. la tonique d'un groupe prosodique est sur sa dernière syllabe masculine¹⁶ ; 2. Plus le groupe tonique est élevé dans la hiérarchie prosodique, plus sa tonique est forte.

5.3 Les discordances de proéminence (DSP) concernent des syllabes/positions adjacentes. Dans le vers hugolien « Le duel reprend. La mort | plane, le sang ruisselle », il y a une discordance de proéminence : la position 6 est plus forte que la position 7, mais la septième syllabe, qui ferme un GI, est plus accentuée que la sixième syllabe, qui ferme seulement un GC. C'est ce que les auteurs appellent une DSP « à droite », « parce que la syllabe la plus accentuée de la DSP est celle de droite » (p. 97). La DSP à gauche peut être exemplifiée par le vers suivant (toujours de Hugo) : « Assieds-toi, Cromwell. Mets | ton chapeau sur ta tête » ; ici, la discordance concerne les positions 5 et 6. La position 6 est plus forte que la position 5 et pourtant la syllabe 5, qui ferme un énoncé, est plus accentuée que la 6 (qui ferme un GC).

Après examen des vers dramatiques de Racine, les auteurs remarquent que, chez cet auteur, les DSP à gauche sont exclues. Notons l'économie de cette contrainte, qui permet aussi d'évacuer des vers tels que « Je viens dans son temple | pour prier l'Éternel » (la syllabe sur la position P6 étant inaccentuée et donc « moins accentuée » que la syllabe sur P5). Autrement dit, on n'a pas besoin de supposer une contrainte spécifique pour empêcher la « césure » lyrique. L'absence de cette dernière est juste une conséquence de l'évitement général des DSP à gauche.

Les DSP à droite, quant à elles, sont très rares (p. 109), et très contraintes. Ainsi, « Dans le théâtre de Racine, si P7 est tonique de GI P6 [l'est] aussi » (p. 102). Des vers tels que « Le duel [p. 478] reprend. La mort | plane, le sang ruisselle » ou « Si Burrhus

pause.

15 Une intonation « neutre » peut cependant parfois autoriser plusieurs schèmes accentuels (du fait de phénomènes d'eurythmie, du soin de l'élocution et du débit de la parole). Les contraintes de correspondance entre proéminences doivent alors s'accorder au moins avec l'un de ces schèmes accentuels (p. 88).

16 En français, une syllabe masculine est une syllabe dont le noyau n'est pas un schwa de fin de mot polysyllabique. Dell & Benini n'utilisent pas cette notion.

veut quitter | Rome, qu'on le saisisse » sont donc exclus chez Racine. Quelles sont donc les DSP à droite attestées dans le théâtre racinien ? Pour l'appréhender correctement, il faut d'abord distinguer les *mots lourds* des *mots légers*.

Sont légers tous les mots-outils ainsi que les mots pleins suivants : les prépositions (polysyllabiques), les adverbes *pas* et *point*, et enfin les verbes suivants : *être* et *avoir*, les auxiliaires, les semi-auxiliaires et le verbe des locutions de la forme V+N telles que *prendre soin* ou *tenir compte*. Les autres mots pleins sont des mots lourds [p. 106].

Dans le théâtre racinien, les auteurs décomptent 12 alexandrins avec une DSP à droite où la syllabe en position 6 appartient à un mot léger alors que celle en position 7 appartient à un mot lourd qui n'est pas en fin de charnière. Exemple :

(20) Vous aimez on ne peut | vaincre sa destinée. (*Phèdre*)

Par contre, on ne pourrait trouver le vers suivant, qui présente une DSP à gauche :

(21) * Pourtant l'empereur peut | périr dans la bataille.

On trouve aussi quatre cas tels que « Son esclave trouva | grâce devant ses yeux » (*Bajazet*, cité p. 104). Ici, la syllabe *-va*, appartient à un mot lourd. Sa charnière minimale est le GPh « trouva grâce ». Si de tels cas sont très rares chez Racine, c'est sans doute parce que ces vers ont non seulement une DSP à droite mais ont aussi une « césure » discongruente (p. 110).

5.4 Les auteurs utilisent aussi les principes de correspondance entre proéminences pour expliquer la structure des vers féminins. Ils supposent que, pour tous les faiseurs de vers qui ont vécu entre le XVI^e et le XIX^e siècle, on observe des manifestations des trois contraintes suivantes (p. 150) :

(22) Toutes les positions ont une voyelle associée et une seule.

(23) Toutes les voyelles ont une position associée et une seule.

(24) La dernière position d'un vers ne doit pas faire partie d'une DSP.

La conjonction de ces trois contraintes permettrait d'expliquer la forme des vers féminins : (24) interdit les discordances de proéminence sur la dernière position du vers, ce qui conduirait [p. 479] la finale féminine à rester flottante, extramétrique. Mais en fait, rien ne permet, avec ces seules contraintes, de conclure à l'extramétrie. On pourrait tout aussi bien imaginer que les deux dernières voyelles/syllabes de la finale féminine vont être associées communément à la dernière position métrique. Par ailleurs, si ces trois contraintes permettent l'emploi des finales féminines, elles ne peuvent de même écarter une treizième voyelle/syllabe faisant partie d'un nouveau mot (et qui serait

extramétrique). De toute évidence, de nouvelles contraintes doivent être ajoutées pour expliciter ce qui se passe.

5.5 Sur le plan de la métrique générale, on relèvera les intéressantes remarques de la p. 153, où les auteurs font des rapprochements entre les DSP des alexandrins français et celles du pentamètre iambique anglais :

Dans un pentamètre n'importe quelle paire de positions métriques contiguës comporte un sommet local de proéminence [du fait de la structure en pieds iambiques] et peut donc être le site d'une DSP. Dans un alexandrin, en revanche, la grille [qui représente l'association du mètre aux formes accentuelles] ne comporte que trois sites possibles pour une DSP, à savoir les paires P5-P6, P6-P7 et P11-P12. Ainsi, c'est une même contrainte, l'interdiction des DSP(Mot), qui est à l'œuvre dans les deux langues, mais alors que cette contrainte fait sentir ses effets en tous les points du pentamètre, dans l'alexandrin son action ne se laisse déceler qu'à la césure et en fin de vers [p. 153].

Mais pourquoi l'interdiction des DSP ne joue en français que pour les paires P5-P6, P6-P7 et P11-P12 ? Sans doute parce que la hiérarchie des accents est une simple conséquence de la hiérarchie prosodique (le dernier accent d'un GI est plus fort que celui d'un GC). Autrement dit, les concordances/discordances observées au niveau local entre syllabes et positions métriques ne sont, en français, que des conséquences de la correspondance entre groupes métriques (hémistiches, vers, distiques) et groupes prosodiques (mot phonologique, GC, GI). Si cette analyse est juste, alors on n'a pas besoin de supposer une contrainte spécifiant que la position 6 ou la position 12 d'un alexandrin doivent être associées à une syllabe accentuée : il suffit de spécifier les rapports entre groupes métriques et groupes prosodiques. On peut même se demander s'il est encore nécessaire de supposer [p. 480] que les positions 6 et 12 sont plus fortes que les autres : la spécification du nombre des positions par hémistiche est peut-être suffisante.

6 Parallélismes syntaxiques

6.1 Dell & Benini négligent quelque chose qui joue certainement un rôle important dans la perception et l'appréciation d'une forme linguistique versifiée : les parallélismes syntaxiques, et leur distribution sur la forme versifiée.

Reprenons un exemple qu'ils discutent p. 32 :

(25a) Il mêle avec l'orgueil | qu'il a pris dans leur sang
 La fierté des Néron | qu'il puisa dans mon flanc. [Britannicus]

Les auteurs remarquent qu'ils ne savent si le constituant syntaxique « avec l'orgueil qu'il a pris dans leur sang » se rattache au syntagme qui le précède, à celui qui le suit, ou s'il reste indépendant de ceux-ci. Ils sont ainsi cohérents avec leur démarche, mais

peut-être ratent-ils l'essentiel. Je vois d'ici comment mon maître Ruwet aurait reformaté ces deux vers sur la page pour faire ressortir le parallélisme syntaxique (et sémantique) massif qui les caractérise :

(25b) Il mêle avec l'orgueil qu'il a pris dans leur sang
 La fierté des Néron qu'il puisa dans mon flanc.

Non seulement l'on observe ici un parallélisme syntaxique (et sémantique), mais celui-ci semble découler de la forme métrique : la fin du syntagme « l'orgueil » est en fin de premier hémistiche, comme l'est la fin du syntagme « La fierté des Néron » ; et l'équivalence établie entre « qu'il a pris dans leur sang » et « qu'il puisa dans mon flanc » s'étend très exactement sur les seconds hémistiches de ces vers. En termes de perception, la question n'est sans doute pas de savoir à quel syntagme se rattache ou non « avec l'orgueil qu'il a pris dans leur sang » mais de relever le parallélisme (syntaxique et sémantique) qui est établi entre cet orgueil et la fierté des Néron.

6.2 Deuxième exemple (qui m'a été signalé par les auteurs) : les trois cas de non-respect de CONGRAC à la césure à l'intérieur d'un SP que l'on trouve dans *Les Plaideurs* se rencontrent aux vers 757, [p. 481] 758 et 760. Or ces vers sont l'objet d'un parallélisme syntaxique dont le domaine est celui du vers :

(26) Or celui pour lequel je parle est affamé.
 Celui contre lequel je parle *autem* plumé.
 Et celui pour lequel je suis, prend en cachette
 Celui contre lequel je parle. L'on decrete. [*Les Plaideurs*]

On a le sentiment que le parallélisme syntaxique prend, en quelque sorte, le relai sur CONGRAC, ou en affaiblit la portée. On pourrait faire l'hypothèse que le parallélisme est tellement puissant au niveau perceptif que, sous certaines conditions, il peut subsumer les contraintes ordinaires de la correspondance du mètre au texte.

6.3 Ruwet a montré, à partir d'exemples convaincants, comment une ambiguïté syntaxique pouvait disparaître du fait d'un parallélisme linguistique induit par la forme métrique (1981 : 9-10) ou comment une agrammaticalité pouvait être acceptée, pour les mêmes raisons (1975 : 329-330). Typiquement, les équivalences dans le discours versifié s'organisent à la manière de poupées russes : l'équivalence métrique sert de matrice aux équivalences prosodiques et syntaxiques, qui elles-mêmes sont à la base des équivalences sémantiques, qui peuvent être enrichies par des équivalences phonétiques (mélodiques). En termes d'interface entre la forme métrique et la structure linguistique, ces équivalences jouent probablement un rôle considérable. Comme le supposent Dell & Benini, il existe des principes de correspondance entre la forme métrique et la structure linguistique, qu'il s'agit de dégager ; mais, par ailleurs, on est conduit à penser que le mètre peut distordre les structures syntaxique et prosodique (les métapositions en sont un autre témoignage). Il faut espérer qu'à l'avenir on mettra au point des tests permettant de mettre à l'épreuve ces intuitions et observations, qui prennent leur origine dans le travail classique de Jakobson (1963).

7 Remarques éparses

7.1 On relève un certain flottement dans les catégories métriques utilisées et dans la façon dont le niveau métrique d'un texte se différencie de son matériau linguistique.

À la page 14, il nous est dit que l'on peut « découper en tranches successives » le texte, les tranches ayant pour résultante [p. 482] « La forme métrique du texte ». Ces tranches sont notamment le *vers*, les *hémistiches* et les *voyelles*. Mais un peu plus bas dans la même page les voyelles deviennent des syllabes : « Dans la tragédie classique les constituants métriques sont la syllabe, l'hémistiche, le vers et le distique ». Aux pages 17, 22 et 41, il n'est plus question de syllabes ni de voyelles, mais de positions : les hémistiches de l'alexandrin « sont chacun une suite de six positions » (p. 17) et une « position métrique [est] associée à une voyelle » (p. 41). Ce terme de *position* est sans doute le meilleur, la voyelle et la syllabe appartenant au matériau linguistique qui est associé à la forme métrique, et non à la forme métrique elle-même. Au chapitre 3, qui porte sur les proéminences, il est question tantôt de syllabes (expl : p. 86, dernier alinéa) et tantôt de voyelles (expl. : p. 88, condition (148)).

On peut ajouter que le choix de la *voyelle* plutôt que de la syllabe comme constituant linguistique associé à la position métrique aurait mérité d'être développé plus longuement. En effet, dans le cadre de la théorie de la hiérarchie prosodique, la syllabe est un constituant prosodique, mais la voyelle n'en est pas un. Dell & Benini visent à faire de la métrique à partir des acquis de la linguistique générale. Avec une telle démarche, on doit s'adapter aux résultats linguistiques du temps, même si cela conduit à des difficultés (qui doivent alors être bien sûr soulignées). La théorie de la hiérarchie prosodique est très répandue dans les travaux de métrique générale. On pourrait essayer d'appliquer une théorie alternative¹⁷ ou bien proposer une nouvelle théorie prosodique, lourde tâche, qui serait un autre travail.

Avec le choix de la voyelle, Dell et Benini ont sans doute voulu résoudre un certain nombre de problèmes posés par les enchaînements. Dans une diction moderne, un enchaînement peut se produire entre les deux hémistiches d'un même vers. Dell & Benini discutent le vers suivant (p. 63) :

(27) Mais vous ne savez pas | encor tout vos malheurs. (*Mithridate*)

Ils supposent qu'il y a un enchaînement entre la fin du premier hémistiche et le début de second, mais remarquent que cela ne pose pas de difficulté à leur modèle, qui ne se fonde que sur [p. 483] les voyelles, pas sur les syllabes. Dans le cas du français il est néanmoins possible de résoudre ce problème des enchaînements à la « césure » tout en conservant la notion de syllabe : il suffit de se souvenir qu'à l'époque de Racine la parophonologie des vers composés exigeait une courbe intonative montante en fin de

17 Comme par exemple celle de « l'interface directe » défendue par Scheer (2011), dont je ne connais pas d'application dans le domaine de la métrique.

premier hémistiche (voir ci-dessus §. 4.7) : il y avait donc là la fin d'un GI¹⁸ et donc une frontière de syllabe, d'où l'impossibilité d'un enchaînement à la « césure ». Sur un plan plus théorique, on pourrait aussi arguer que le placement de la « césure » se fait peut-être simplement avant l'application des éventuels phénomènes de resyllabation. C'est là en tout cas une solution technique qui permet aussi d'expliquer certaines « césures » des hexamètres grecs (je ne peux malheureusement développer ce point ici).

7.2 On peut être gêné par la définition du GI donnée à la page 34 : « Nous appelons Groupe Intonatif [...] une portion maximale de phrase qui ne comporte aucune rupture mélodique située en un point où l'orthographe moderne demande une virgule ou une ponctuation plus forte ». En termes prosodiques, il faudrait d'abord parler d'*énoncé* plutôt que de *phrase*. Ensuite, il est embêtant d'intégrer la ponctuation dans la définition d'un phénomène prosodique, l'écrit n'étant qu'un moyen second de rapporter cette forme prosodique. Mais cela est dû probablement au fait qu'une même phrase syntaxique peut être énoncée (prosodiquement) de plusieurs manières, et la ponctuation peut être un indice (très imparfait) de l'élocution que s'imaginait l'auteur du texte. Cependant, la ponctuation de Racine était sensiblement différente de la ponctuation moderne ; il peut être gênant de recourir à la ponctuation moderne, qui peut déformer le mode d'énonciation que Racine avait à l'esprit. Lorsqu'on étudie un corpus versifié à partir de sa représentation écrite, on est conduit à faire des choix entre plusieurs formes prosodiques possibles, que l'écrit ne permet ni d'adopter ni de rejeter avec assurance. Dell & Benini sont conscients de ces problèmes mais ne discutent guère que des rapports de la ponctuation avec la structure syntaxique (pp. 155-161).

Personnellement, je ne les suis pas dans leur définition du GI. Par elle, ils sont conduits à ne pas voir de bord de GI à la « césure » dans les vers suivants (cités p. 101) :

- [p. 484] (28) a. Que je laisse un champ libre | à vos nouveaux soupirs (Britannicus)
 b. Et ne connais-tu pas | l'implacable Agrippine ? (Britannicus)
 c. Et lorsque malgré moi | j'assume mon repos, (Britannicus)
 d. Mais que ferait-il seul | contre toute une armée (Alexandre le grand)

Mon analyse est différente. En (28b,d) l'énoncé se divise en deux GI qui correspondent à chacun des deux hémistiches et, intuitivement, une intonation montante en fin de premier hémistiche me semble naturelle pour les exemples (28a,c) (il faudrait voir le reste de l'énoncé pour en avoir l'assurance).

7.3 Les auteurs ont des résultats suffisamment solides pour défendre l'idée que le *distique*, dans le corpus considéré, est un constituant métrique (voir les pp. 37-42 et voir ci-dessus §. 3.3). Par contre, leur défense théorique de cette thèse me semble reposer sur une idée fautive ; Ils écrivent : « Le distique est lui aussi défini par des propriétés de nature proprement métrique : dans les alexandrins en rimes plates d'une tragédie classique, c'est une suite de *vers* qui *riment* ensemble » (p. 37). En termes descriptifs, tout cela est vrai. Mais en termes explicatifs, je ne crois pas que l'on puisse dire qu'un distique est un objet métrique *parce qu'il* est formé de vers qui riment ensemble. C'est plutôt parce que le distique est un constituant métrique que la rime peut venir s'associer

18 Selon ma conception du GI, qui n'est pas celle de Dell & Benini.

à lui ou, dans certains cas, former avec lui une sorte de contrepoint formel, en établissant une équivalence entre deux vers consécutifs appartenant à deux distiques différents consécutifs, comme dans les cas d'enchaînements rétrogrades (voir sur ce point l'analyse éclairante que fait Cornulier 1998 d'une pièce de Marot). La rime est un objet indépendant, dont on peut étudier l'interface avec la structure métrique/strophique proprement dite ; elle n'est pas un des éléments de cette structure. Dans le cas des distiques rimés de Racine, on observe une interface simple et biunivoque entre la structure métrique (le distique) et la structure rimique : une et une seule rime (formée de deux terminaisons) est associée à un et un seul distique.

7.4 Les auteurs font l'hypothèse « qu'un des paramètres qui caractérisent le style d'un poète, c'est l'éventail des dérogations à [la congruence] qu'on trouve chez lui » (p. 29). Cette hypothèse m'embarrasse : car je ne vois pas comment on pourrait la tester. Devrait-on considérer qu'elle est falsifiée si l'on trouve un [p. 485] éventail identique de dérogations chez un autre versificateur ? L'usage de la notion de *style* revient souvent à reconnaître ce qu'il y a de contingent chez un auteur, dans un genre particulier ou à une époque déterminée. Mais cette contingence est un ensemble de variables qui sont permises par la cognition (ou pour ce qui concerne certains vers, par une tradition savante) et aucun savoir général ne peut être dégagé à ce sujet. On peut certes relever l'ensemble des dérogations à la congruence qui sont attestées chez un auteur particulier, mais je ne vois là qu'un geste empirique, purement descriptif, qui n'explique rien.

8 Conclusion

Ce petit livre est un vrai livre : pour avoir une vision claire et pleine des horizons qu'il ouvre, il faudra lui consacrer une lecture complète et attentive. C'est alors qu'on pourra mesurer sa portée créative. La conclusion notamment (pp. 133-153) apporte de très importants compléments aux différents chapitres.

L'un des intérêts de l'ouvrage réside dans son double apport aux études empiriques et à la théorie. Les alexandrins du théâtre de Racine ont été étudiés à la loupe, particulièrement du point de vue syntaxique. Cet examen de corpus a été fait à partir d'hypothèses générales, qui ont été systématiquement mises à l'épreuve. Il en ressort un cadre théorique d'ensemble testé sur un corpus conséquent. On aimerait que des études similaires soient menées sur d'autres corpus dramaturgiques du XVII^e siècle, ou sur d'autres genres versifiés, afin de mieux distinguer ce qui est proprement métrique de ce qui est dû au genre théâtral ou à l'art de Racine.

Dans le champ des études de métrique française, l'ouvrage se distingue je crois de ses prédécesseurs par deux apports majeurs :

1. Les problèmes de correspondance touchant aux positions métriques sont bien distingués de ceux touchant aux hémistiches, vers ou distiques. Ceci peut permettre d'avoir enfin une analyse beaucoup plus claire de ce qu'est une césure par exemple, ou de distinguer clairement les problèmes de prééminence de ceux de groupements. Il faudrait aller encore plus loin dans cette voie.

[p. 486] 2. Concernant les correspondances entre groupements (métriques vs. linguistiques), la distinction que font les auteurs entre *cohésion* et *congruence* apporte un grand progrès par rapport à la notion traditionnelle d'*enjambement*.

Ce livre témoigne d'une recherche *féconde*, d'une grande honnêteté intellectuelle, qui ouvre des perspectives tout à fait prometteuses pour la métrique française.

Jean-Louis Aroui

C.N.R.S., U.M.R. 7023 Structures Formelles du Langage

Références bibliographiques

- BLUMENFELD Lev, 2015. « Meter as Faithfulness », *Natural Language and Linguistic Theory*, 33, pp. 79-125.
- BOLTANSKI Jean-Élie, 1999. *Nouvelles directions en phonologie*, Paris, P.U.F. (Linguistique Nouvelle).
- CORNULIER Benoît de, 1982. *Théorie du vers. Rimbaud, Verlaine, Mallarmé*, Paris, Seuil (Travaux linguistiques).
- CORNULIER Benoît de, 1998. « Petite métrique de chambre. Sur une lettre de Clément Marot à une demoiselle », *Studi Francesi*, 125, pp. 288-294.
- CORNULIER Benoît de, 2000. « La place de l'accent, ou l'accent à sa place. Position, longueur, concordance », in M. MURAT (dir.), *Le vers français. Histoire, théorie, esthétique*, Paris, Champion (Métrique française et comparée, 2), pp. 57-91.
- DECASTRO-ARRAZOLA Varunaśarman, 2018. « Testing the Robutness of Final Strictness in Verse Lines », *Studia Metrica et Poetica*, 5:2, pp. 55-76.
- GOLSTON Chris & Tomas RIAD, 2000. « The Phonology of Classical Greek Meter », *Linguistics*, 38:1, pp. 99-167.
- GOUVARD Jean-Michel, 1999. *Critique du vers*, Paris, Champion (Métrique française et comparée, 1).
- JAKOBSON Roman, 1963. « Linguistique et poétique », in R. JAKOBSON, *Essais de linguistique générale*, tome 1, *Les fondations* [p. 487] *du langage*, traduit de l'anglais et préfacé par Nicolas Ruwet, Paris, Minuit, pp. 209-248.
- LOTE Georges, 1991. *Histoire du vers français*, tome 6, *Deuxième partie : Le XVI^e et le XVII^e siècles. III. Les genres poétiques ; les vers et la langue ; la réforme de la déclamation dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- NESPOR Marina & Irene VOGEL, 2007. *Prosodic Phonology. With a New Foreword*, Berlin, Mouton de Gruyter (Studies in Generative Grammar, 28).
- PIERA Carlos, 2009. « Rephrasing Line-end Restrictions », in J.-L. AROUI & A. ARLEO (dir.), *Towards a Typology of Poetic Forms. From Language to Metrics and Beyond*, Amsterdam, Benjamins (Language Faculty and Beyond, 2), pp. 287-303.
- RUBIN David C., 1995. *Memory in Oral Traditions. The Cognitive Psychology of Epic, Ballads, and Counting-Out Rhymes*, Oxford, O.U.P.
- RUWET Nicolas, 1975. « Parallélismes et déviations en poésie », in J. KRISTEVA, J.-C. MILNER & N. RUWET (dir.), *Langue, discours, société. Pour Émile Benveniste*, Paris, Seuil, pp. 307-351.

- RUWET Nicolas, 1981. « Linguistique et poétique. Une brève introduction », *Le français moderne*, 49:1, pp. 1-19.
- SCHEER Tobias, 2011. *A Guide to Morphosyntax-Phonology Interface Theories*, Berlin, Mouton de Gruyter.